



Ensemble, donnons du sens aux marchés publics



RAPPORT DE MISSION

ANNÉE 2025

Ce document est le cinquième rapport de mission de LPME.

Il couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Le suivi du modèle de mission de l'entreprise y est détaillé sur cette période annuelle, ainsi que les perspectives proposées pour continuer sur le chemin de transformation initié depuis 2021 par la décision de prendre la qualité de société à mission.

Ce document est rédigé par la Référente de mission LPME en collaboration avec le Comité de mission de LPME.



Sommaire



<i>Préambule</i>	3
1. <i>Faits marquants de l'année 2025</i>	4
2. <i>Réalisation de la mission sur la période</i>	6
<i>2.1 Promouvoir l'achat responsable et contribuer au développement territorial</i>	
<i>2.2 Améliorer la démarche en structurant les méthodes</i>	
<i>2.3 Accompagner les acteurs de la commande publique par le développement des compétences et des outils</i>	
3. <i>Résultat des indicateurs</i>	8
4. <i>Avis du Comité de mission</i>	9
<i>4.1. Présentation du Comité de mission</i>	
<i>4.2. Appréciation des résultats</i>	
5. <i>Perspectives</i>	10
<i>Annexe 1 : feuille de route 2025 de réalisation de la mission LPME</i>	
<i>Annexe 2 : suivi de réalisation des actions – résultats et indicateurs</i>	11

Préambule



Portée par sa raison d'être, « **Donner du sens aux marchés publics en contribuant à les rendre plus favorables au développement durable de la société et de tous les acteurs qui la composent** », LPME, entreprise à mission depuis juin 2021, a poursuivi en 2025 le déploiement de sa mission au service d'une commande publique plus responsable, d'un meilleur ancrage territorial de cette commande publique et d'une cohérence entre son activité économique et son utilité collective, qui se traduit au travers de la mise en œuvre de sa raison d'être.

Le présent rapport couvre l'année calendaire 2025 du 1er janvier au 31 décembre, afin de s'aligner sur l'exercice comptable soumis à la prochaine Assemblée Générale (AG), conformément à l'orientation préconisée notamment par la Communauté des Entreprises à Mission.

Dans la mesure où LPME est devenue société à mission en juin, les rapports précédents rendaient compte sur un exercice glissant de juin N-1 à juin N. Ce changement de période constitue une évolution importante dans la manière de rendre compte de la mission. Il permet de mieux articuler le rapport de mission avec la vie sociale de l'entreprise, la lecture des comptes et les décisions appelées à être débattues en AG.

Par ailleurs, LPME employant moins de 50 salariés, le suivi de nos objectifs est mis en place statutairement par le Référent de mission, qui se substitue au Comité de mission et doit présenter annuellement à l'AG le présent rapport, joint au rapport de gestion.

La Référente de mission, Agnès WARCOLLIER, a été désignée lors de l'AG du 30/06/2021 et son mandat a été renouvelé lors de l'AG du 21/06/2024, pour une nouvelle durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de la décision collective des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Toutefois, comme cela avait été envisagé à l'issue de la première vérification par notre Organisme Tiers Indépendant en 2023, **LPME a décidé de se doter d'un Comité de mission dont la première réunion s'est tenue en juillet 2025**. Ce Comité n'étant pas réglementairement obligatoire pour les entreprises de moins de 50 salariés, il a été décidé de ne pas l'entériner dans les statuts de LPME. Pour autant, son fonctionnement et son rôle sont bien ceux d'un Comité de mission, tel que décrit dans le règlement intérieur qui a été rédigé et accepté par les membres du Comité.

En conséquence, la Référente de mission de LPME a rédigé le présent rapport et l'a soumis à l'avis du Comité de mission.

1. Faits marquants de l'année 2025

Depuis juin 2021, LPME a structuré sa démarche mission autour d'une feuille de route et de rapports réguliers de suivi. Les rapports précédents étaient établis sur une base glissante, de juin N-1 à juin N, ce qui correspondait au calendrier initial de transformation de LPME en société à mission.

En 2025, LPME a souhaité faire évoluer ce cadre pour le rapprocher de l'exercice comptable et du calendrier de l'Assemblée Générale. Cette évolution répond à un objectif de lisibilité et de cohérence institutionnelle.

Mais cette évolution de cadrage n'est pas seulement administrative. Elle permet de mieux articuler le suivi de la mission et d'en apprécier les résultats avec les temps forts de la vie sociale de LPME, les arbitrages stratégiques et les échanges avec l'ensemble des associés de LPME. Elle traduit aussi une volonté de renforcer la lisibilité des progrès accomplis.

Dans ce cadre, deux faits marquants, directement liés à notre qualité de société à mission, ont jalonné l'année 2025 :

- **Un temps collectif de réflexion sur la mission et sur son modèle**

Les échanges, conduits avec l'ensemble des collaborateurs de LPME, à l'occasion du **séminaire des 20 et 21 mai 2025** ont ouvert un réexamen de notre raison d'être et des objectifs statutairement fixés, dans une logique d'adaptation et de consolidation de la démarche constituée par notre modèle de mission (constitué par notre raison d'être et nos objectifs statutaires déclinés en objectifs opérationnels et actions dans notre feuille de route annuelle).

Cette séquence de réflexion collective, nourrie par les échanges entre collaborateurs, montre que la mission n'est pas figée : elle doit pouvoir évoluer, à partir des retours du terrain, des attentes des clients, des transformations réglementaires et des convictions fondatrices de l'entreprise.

A cette occasion, il a donc été permis de réinterroger la formulation de la raison d'être et des objectifs statutairement fixés, pour les clarifier et renforcer notre engagement sur le plan environnemental et social. L'échange a également été nourri sur la manière de les traduire en actions opérationnelles. Ainsi, ce séminaire a conduit à envisager une évolution du périmètre de la feuille de route, certaines actions devenant désormais constitutives du fonctionnement courant de l'entreprise.

Dans cette dynamique, il doit être souligné dans le présent le rapport 2025 que **LPME est maintenant engagée dans une phase de maturité de sa mission**. Après une première période centrée sur la structuration des outils, des actions et des preuves, l'entreprise entre dans une phase de consolidation et de ré-interrogation. Cette maturité se manifeste par l'intégration progressive des retours d'expérience dans les pratiques, et par une réflexion plus profonde sur l'alignement entre activité économique, utilité sociale et contribution territoriale mais aussi par la mise en place du Comité de mission.



• Création du Comité de mission LPME

Comme indiqué en préambule, cette année 2025 a en effet été marquée par la création du Comité de mission de LPME.

Nous tenons à remercier très sincèrement nos **trois membres externes** qui ont accepté d'intégrer notre Comité, à savoir :

Claire BOONEKAMP,

Référente achats responsables au Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives (CEA), apportant son expertise en matière d'intégration des critères sociaux et environnementaux dans la commande publique

Pierre PELOUZET,

Médiateur national des relations inter-entreprises, dont l'expérience contribue à promouvoir des pratiques responsables et équilibrées dans les relations économiques

Dominique VIENNE,

Chef d'entreprises, Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER) et Vice-Président national de la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME), apportant une vision ancrée dans les réalités territoriales et entrepreneuriales

Ce choix traduit la volonté d'ouvrir le suivi de la mission à des regards extérieurs et pluralistes, en renforçant la robustesse de la gouvernance.

Le Comité est également constitué d'un représentant des salariés de LPME : Agnès WARCOLLIER.

Par ailleurs, Lucien LAGAYE, associé co-fondateur de LPME, est invité permanent du Comité de mission.

Le premier Comité de mission s'est tenu le **9 juillet 2025**, en présence du Dirigeant de LPME, Yannick PARIS, dans un format dédié à la présentation de LPME, à la compréhension du cadre de la société à mission et à la mise en place du fonctionnement du Comité.

La mission n'est plus suivie par une seule référente mais par un dispositif plus collectif, dans lequel la Référente devient manager de la mission et animatrice du Comité. Cette organisation constitue une avancée importante dans la maturité de la gouvernance de la mission de LPME.

Dans le cadre de LPME, le Comité de mission ne constitue pas une obligation réglementaire ; il est conçu comme un espace de regard critique et constructif sur la manière dont l'entreprise déploie sa mission au quotidien.

Lors de ce premier Comité, plusieurs idées structurantes ont émergé et peuvent utilement éclairer le rapport 2025. Le Comité a notamment insisté sur la nécessité de questionner la pertinence des actions et des stratégies choisies pour répondre à la mission que LPME s'est fixée en « s'interrogeant sur la manière dont LPME mesure la perception de sa mission par ses parties prenantes ».

De même, il a été proposé de réfléchir aux autres stratégies possibles pour faire face aux enjeux et aux risques par le « *recours à une IA éthique pour être en cohérence avec la mission* » ou en « *explorant d'autres leviers d'action pour promouvoir l'achat responsable, au-delà des contrats clients, notamment en reconnaissant et valorisant le rôle de chacun des collaborateurs de LPME, en particulier lors de leurs interventions bénévoles (tables rondes, participations aux actions de différentes associations sur les territoires, etc.* ». Ces propos soulignent que la mission ne se réduit pas à l'exécution d'un plan d'actions, mais implique une réflexion continue sur l'adéquation entre les moyens, les résultats et les transformations recherchées.

Le Comité de mission a vocation à accompagner cette trajectoire de LPME dans la durée, en éclairant par des observations indépendantes, des questions de fond et une appréciation de la sincérité du chemin parcouru.

2. Réalisation de la mission sur la période

La feuille de route 2023-2024 montrait déjà une structuration robuste des actions de mission, avec des objectifs portant notamment sur la communication, la veille, la capitalisation des retours d'expérience, la formation et le développement d'outils internes dédiés à l'achat responsable. Les résultats observés dans les exercices précédents montrent que la démarche de mission repose sur des acquis réels. Les rapports antérieurs font état d'actions concrètes menées. Ces acquis constituent le socle sur lequel LPME a pu poursuivre son action en 2025.

Sur l'année 2025, plusieurs actions de la feuille de route ont ainsi été poursuivies, enrichies ou consolidées dans la continuité des exercices précédents.



Cette feuille de route reste déclinée selon les trois objectifs statutaires de LPME qui sont pour mémoire :

- **Promouvoir** le développement d'une stratégie du bon achat public responsable dans les territoires de France métropolitaine, d'outre-mer et plus globalement où LPME intervient ;
- **Améliorer** de façon continue la démarche de stratégie du bon achat public responsable mise en œuvre par LPME ;
- **Accompagner** tous les acteurs concernés par la commande publique dans l'acquisition, le développement et la mise en œuvre des compétences nécessaires au bon achat public.

Le détail des 14 actions associées à la déclinaison de nos trois objectifs statutaires en objectifs opérationnels est présenté en **Annexe 1** au présent rapport.

La feuille de route indique :

- Les **3 objectifs statutaires** et leurs déclinaisons en 6 sous-objectifs opérationnels,
- Les **14 actions** correspondantes,
- Pour chacune des actions le **réfèrent** principal et les **contributeurs** afférents,
- Et pour chacune d'elles les **indicateurs**, les échéances prévisionnelles et les cibles.

Les actions menées sont synthétisées dans les paragraphes ci-après. Leur détail est présenté en **Annexe 2** du présent rapport.

2.1 Promouvoir l'achat responsable et contribuer au développement territorial

LPME a poursuivi en 2025 la promotion de la stratégie du bon achat (SBA) public territorial et de l'achat responsable.

La refonte complète du site internet a permis de mieux mettre en valeur la qualité de société à mission de LPME, l'accès au rapport de mission et les contenus liés à l'Observatoire des sociétés à mission. Cette refonte s'est accompagnée du **développement d'une offre spécifique sur le développement des territoires, en lien direct avec la raison d'être de LPME**. En effet, l'actualisation de la page dédiée à la Stratégie du Bon Achat public territorial et à l'achat responsable a bien été réalisée au cours de l'année, conformément à la cible fixée.

Le guide méthodologique de LPME sur la SBA a continué à être enrichi à partir des retours d'expérience, même si son appropriation par l'ensemble des collaborateurs n'est pas encore complète. La présentation de la démarche lors du Salon des Maires et des collectivités territoriales de novembre 2025 au travers de l'événement dédié au « **Manifeste en faveur d'une Stratégie du Bon Achat Territorial** », auquel LPME a contribué avec la CPME, a permis de marquer une première étape décisive pour la diffusion de cette méthodologie auprès des collectivités.

LPME a également maintenu en 2025 une présence active dans différents événements et réseaux liés à la mission, à l'achat responsable et à la commande publique durable. La participation au Forum des Entrepreneurs de l'UPE 13, à des rencontres de réseaux territoriaux et à plusieurs événements autour de sa raison d'être en témoigne.

L'ensemble de ces interventions ont nourri la visibilité de LPME et renforcé son ancrage dans les écosystèmes territoriaux.

Dans le même temps, la veille réglementaire sur l'achat responsable a été renforcée par des ressources documentaires actualisées, confirmant une capacité de suivi soutenue des évolutions du cadre juridique du Code de la Commande Publique dans les domaines environnementaux et sociaux.

De même, trois nouvelles fiches de référence, mettant en valeur les actions liées à la raison d'être de LPME dans les prestations réalisées, ont été établies au cours de l'année, ce qui confirme l'avancement de la démarche, même si la cible globale n'est pas encore atteinte.

Enfin, la communication sur la mission a été particulièrement dynamique en 2025.

La newsletter « La Lettre du Straticien » a atteint 1 013 abonnés en mai 2025, dépassant largement la cible de 1 000 abonnés. Les communications LinkedIn et les autres supports de diffusion ont également soutenu la visibilité de l'engagement de LPME. L'intégration d'une rubrique achat responsable dans chaque newsletter mensuelle a contribué à ancrer la raison d'être de LPME dans une communication régulière et structurée. Cette dynamique traduit une volonté constante de rendre la mission visible auprès des clients, partenaires et parties prenantes.

2.2 Améliorer la démarche en structurant les méthodes

LPME a poursuivi la formalisation de ses livrables en lien avec sa raison d'être et ses objectifs sociaux et environnementaux. Dans ce cadre, l'entreprise a poursuivi sa réflexion sur l'intégration des dimensions sociales dans la commande publique, même si certains partenariats ou actions structurantes restent à engager. Un contact avec un partenaire a été recherché mais l'action correspondante reste à consolider. Malgré ce résultat mitigé, LPME conserve ainsi une ambition claire : contribuer à transformer les pratiques d'achat en intégrant davantage les impacts sociaux, environnementaux et territoriaux.

Par ailleurs, dans l'objectif de contribuer au moindre impact de nos prestations sur l'environnement, deux salariés ont participé à un atelier de nettoyage numérique dans le cadre du Digital Cleanup Day, et un guide interne a été élaboré pour l'ensemble des collaborateurs sur l'impact des activités numériques afin d'améliorer les pratiques dans la réalisation de notre activité.

2.3 Accompagner les acteurs de la commande publique par le développement des compétences et des outils

LPME a poursuivi la montée en compétence de ses équipes sur les enjeux liés à la commande publique responsable et à la transition écologique. Plusieurs actions de formation ont été menées, notamment sur les énergies, les impacts environnementaux et la sobriété numérique.

L'objectif de créer un **module de formation spécifique sur l'achat durable à destination des clients de LPME, notamment en lien avec la compréhension de la mesure du bilan carbone**, a été engagé mais n'a pas encore abouti à une inscription formelle au catalogue. La formation a néanmoins été proposée à des clients ou partenaires dès que l'opportunité s'est présentée, ce qui montre une première diffusion du contenu. Cette évolution confirme la volonté de LPME de relier ses compétences internes à son offre de services et à sa mission.

Sur le plan méthodologique, les pratiques de diagnostic amont, de capitalisation des retours d'expérience et de formalisation des outils ont continué à progresser. Ces éléments participent à **faire de la mission un levier opérationnel et non un simple énoncé d'intention**. Ils renforcent aussi l'alignement entre engagements, pratiques internes et prestations délivrées aux clients. L'entreprise a ainsi consolidé sa capacité à intégrer les objectifs de développement durable dès le démarrage des missions, même si l'usage généralisé des checklists n'a pas encore été déployé.

3. Résultat des indicateurs

Au regard des résultats détaillés de chaque action se trouvant dans le suivi des actions en **Annexe 2**, sept actions sont finalisées avec des cibles atteintes voire dépassées.

Quatre actions n'ont pas atteint les cibles fixées (actions 3, 5, 8 et 13) et trois actions n'ont pas pu être mises en œuvre (actions 4, 10 et 14). Il conviendra de les rééchelonner pour atteindre les cibles fixées ou de les reformuler sur la prochaine feuille de route.

Au global, le bilan des indicateurs 2025 montre des résultats souvent conformes ou supérieurs aux cibles. L'ensemble confirme une dynamique de consolidation, mais aussi des points de vigilance sur les actions nécessitant l'implication de partenaires externes.



Action	Résultat 2025	Cible
Action 1 – Page web SBA et achat responsable sur site LPME	1 actualisation réalisée	Cible atteinte
Action 2 – Communications achat responsable	1 013 abonnés à la newsletter	Cible dépassée
Action 3 – Diffusion guide méthodologique SBA et outils achat responsable de LPME	Appropriation partielle, diffusion engagée	Action en cours
Action 4 – Étude flash territoire	Non réalisée	Reportée en 2026
Action 5 – Veille réglementaire	Organisation renforcée, mise à jour documentaire continue	Action en cours
Action 6 – Page web mission sur site LPME	2 actualisations réalisées	Cible atteinte
Action 7 – Communications sur la mission	Rubrique mensuelle maintenue	Cible atteinte
Action 8 – Fiches de référence	3 fiches créées	Action en cours
Action 9 – Manifestations et témoignages	Participation régulière à plusieurs événements	Cible dépassée
Action 10 – Partenariat aspects sociaux de la commande publique	Non réalisé	Reportée en 2026
Action 11 – Comité de mission	Comité mis en place, 1ère réunion tenue	Cible atteinte
Action 12 – Impact numérique des prestations LPME	Guide interne élaboré	Action en cours
Action 13 – Formation achat durable	Formation proposée, catalogue non finalisé	Action en cours
Action 14 – Utilisation des checklists de lancement des missions	Non réalisée	Reportée en 2026

4. Avis du Comité de mission

4.1. Présentation du Comité de mission

Le Comité de mission suit la mise en œuvre de la mission de LPME, ainsi que les progrès dans la réalisation de ses objectifs statutaires et opérationnels. Il évalue notamment la pertinence des indicateurs définis et des actions associées. Il émet également des avis consultatifs et formule des propositions dans une démarche d'amélioration continue, visant à challenger notre stratégie vers un impact environnemental et social toujours meilleur.

L'instance est composée de personnalités internes et externes, provenant de secteurs en lien avec la raison d'être de LPME et qui, par leurs parcours et leurs expériences, contribuent à la réflexion sur les engagements de LPME et nourrissent son action.

Chaque membre du Comité de mission a accepté un mandat de 3 ans qui a pris effet lors du 1^{er} Comité qui s'est tenu le 9 juillet 2025.

Le Comité est animé par Agnès Warcollier, salariée de LPME et également membre du Comité. Ses rôles sont notamment le suivi des travaux du Comité, le pilotage interne de la mission et sa diffusion dans l'entreprise. En tant que manager de la mission, elle embarque aussi les parties prenantes externes, notamment par sa contribution à la Communauté des entreprises à mission (CEM), en tant qu'Ambassadrice de la CEM pour la Région PACA.

4.2. Appréciation des résultats

Au regard de l'ensemble des éléments examinés, **le Comité de mission estime que la mission de LPME est exécutée de manière réelle, cohérente et progressive.** Les résultats observés témoignent d'une bonne appropriation des objectifs par l'ensemble des collaborateurs, d'une continuité dans la mise en œuvre des actions et d'une capacité à faire évoluer la gouvernance de la mission vers un cadre plus structuré et plus exigeant.

Le Comité relève en particulier trois points positifs. D'abord, les actions liées à la promotion de l'achat responsable, à la diffusion des contenus mission et à la capitalisation des retours d'expérience sont durablement ancrées dans les pratiques de l'entreprise. Ensuite, la création du Comité de mission constitue une évolution très significative, conforme à l'esprit de la société à mission, en renforçant le regard extérieur et la capacité de questionnement sur les choix opérés. Enfin, la réflexion engagée sur le modèle de mission, à l'occasion du séminaire de mai 2025 et des échanges internes qui ont suivi, montre que LPME ne se contente pas d'exécuter une feuille de route, mais accepte de réinterroger ses objectifs et son positionnement.

Le Comité considère néanmoins que la Direction et les collaborateurs de LPME doivent continuer à porter une attention particulière à trois exigences. La première est celle de la lisibilité des effets concrets produits par les actions définies dans la feuille de route, au-delà de leur réalisation. La deuxième est celle du maintien d'un lien étroit entre les engagements affichés, les pratiques internes et les prestations délivrées aux clients. La troisième est celle de la capacité de LPME à faire évoluer la formulation de sa raison d'être et de ses objectifs statutaires, sans perdre la fidélité à ses fondements.

Plus spécifiquement, le Comité incite LPME à renforcer encore davantage la notion d'impact territorial réel de la commande publique responsable, en intégrant, même de manière prospective :

- la contribution au développement économique local ;
- les effets sur les PME des territoires ;
- les enjeux de résilience économique ;
- la relocalisation de valeur.

A ce titre, Dominique Vienne fait valoir que le positionnement de LPME dans les territoires ultramarins peut contribuer à démontrer cette logique d'impact, ces territoires étant des espaces d'innovation et d'expérimentation des stratégies de bon achat, notamment au regard des vulnérabilités structurelles, des enjeux de souveraineté et des besoins de résilience propres à ces territoires.

En synthèse, le Comité de mission estime que LPME a respecté en 2025 l'esprit de ses engagements et a poursuivi de façon convaincante la réalisation de sa mission au cours de la période considérée. **La société a su maintenir le cap sur ses objectifs environnementaux et sociaux, tout en faisant évoluer son dispositif de gouvernance et sa manière de rendre compte de sa trajectoire.** Le Comité encourage LPME à poursuivre dans cette voie, en consolidant encore le passage d'une logique d'actions à une logique d'impact et en approfondissant le dialogue entre ambition, pratiques opérationnelles et résultats observables. A cet effet, les réflexions ouvertes sur l'IA éthique, la sobriété numérique et la perception de la mission par les parties prenantes mériteraient d'être identifiées comme des axes stratégiques forts pour les prochaines feuilles de route.



5. Perspectives

L'année 2025 confirme la solidité de la trajectoire de LPME, depuis la décision d'adopter la qualité de société à mission, et sa capacité à faire vivre concrètement ses engagements avec ses collaborateurs et dans ses activités de conseil, d'assistance et de formation.

Les résultats montrent une appropriation réelle de la mission par les équipes, un haut niveau de visibilité externe et une gouvernance désormais structurée. La création du Comité de mission constitue une avancée particulièrement significative, en apportant un regard extérieur et une exigence accrue de questionnement sur les choix opérés.

L'année 2025 constitue une étape de consolidation pour LPME. Le passage à un rapport calendaire, adossé à l'exercice comptable, renforce la lisibilité du suivi. La création du Comité de mission, en remplacement de la référente seule, donne à cette démarche un cadre plus collectif et plus robuste. Enfin, le réexamen engagé du modèle de mission montre que LPME entend poursuivre cette dynamique avec lucidité, cohérence et ambition

Les enjeux suivants sont identifiés à court terme :

➤ **Elaboration de la feuille de route 2026** en tenant compte des actions déjà intégrées dans le fonctionnement courant de l'entreprise. LPME devra poursuivre la mesure de l'impact réel de ses prestations, renforcer la diffusion de ses outils internes et approfondir les partenariats utiles à la transformation des pratiques d'achat public. L'entreprise devra également finaliser et formaliser certaines actions encore en attente, notamment celles liées à l'étude territoriale, au partenariat dans le domaine social, aux checklists de lancement de prestation et au module de formation achat durable. Enfin, la réflexion engagée sur l'intelligence artificielle et la sobriété numérique devra se poursuivre dans une logique de cohérence avec les objectifs statutaires

➤ **Tenue du Comité de mission LPME :**

Le 1^{er} Comité s'est tenu le 9 juillet 2025. Il a eu pour objectif de fixer les engagements de ses membres et le fonctionnement du Comité. Les Comités suivants permettront de challenger la mission de LPME et son modèle, en lien avec les nouvelles idées issues du brainstorming avec l'ensemble des collaborateurs en mai 2025, pour la réécriture de la raison d'être et des objectifs statutaires. La tenue régulière du Comité de mission jouera un rôle central dans l'amélioration continue de la démarche pour satisfaire au mieux les objectifs sociaux et environnementaux de LPME.

➤ **Reformulation de la raison d'être de LPME et de ses objectifs statutaires**

dans la perspective d'une plus grande affirmation de notre engagement social et environnemental, d'une meilleure organisation, cohérence et lisibilité de nos objectifs et actions ainsi que d'une meilleure communication sur notre démarche.

➤ **Passage de notre prochain audit pour maintenir la qualité de société à mission :**

Le 1^{er} audit de APAVE – RSE France nous ayant qualifié en juin 2023, notre OTI doit réaliser le 2^{ème} audit d'ici juin 2026. Pour mémoire, cette vérification doit être réalisée tous les 36 mois pour les entreprises de moins de 50 salariés.

Les annexes



Annexe 1 : feuille de route 2025 de réalisation de la mission LPME

Annexe 2 : suivi de réalisation des actions – résultats et indicateurs

ANNEXE 1 - FEUILLE DE ROUTE DE LA MISSION LPME 2025

OBJECTIFS	ACTIONS	ACTEURS		INDICATEURS	Echéance prévisionnelle	Cibles			
		Référent	Contributeurs						
P R O M O U V O I R	1.1	Promouvoir l'achat responsable et la Stratégie du Bon Achat public territorial (SBA) en informant sur son intérêt et ses règles	1	Alimenter la page dédiée à la SBA et l'achat responsable sur le site web LPME, avec mise en valeur des références LPME correspondantes	Lucile	Tous + webmaster	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actualisations par an 	30/06/2025	1 actualisation minimum par an
			2	Organiser des "communications" (post LinkedIn, newsletter, vidéo, ...) sur l'achat responsable et la SBA	Lucile	Astrid + tous	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de communications sur un an Nombre d'abonnés à la newsletter LPME 	31/12/2025	1 communication minimum par mois / 1 000 abonnés à notre newsletter
			3	S'approprier le guide méthodologique LPME de l'achat responsable et de la SBA dans la commande publique et l'enrichir au fur et à mesure du REX : diffuser son contenu en mettant à disposition les outils développés	Yannick	Tous	<ul style="list-style-type: none"> Utilisations du guide et de ses outils par les collaborateurs LPME Lancement du Manifeste pour une SBAR autour d'un événement avec l'écosystème 	31/12/2025	<ul style="list-style-type: none"> Appropriation du guide par tous les collaborateurs / au moins 1 parenthèse par semestre Programmation de l'évènement
			4	Tester sur un territoire l'étude flash créée dans le cadre de l'action 10 de 2022 (pour évaluer l'impact de la SBA sur un territoire, disposer d'indicateurs...)	Lucile		<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'études réalisées 	30/06/2025	1 étude réalisée sur 1 territoire
			5	Se tenir à jour de la réglementation de l'achat responsable dans la commande publique	Dimitri	Equipe juridique + Agnès	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour de la carte heuristique créée par LPME sur l'achat responsable Organisation interne robuste pour la veille 	31/12/2025	Etre à jour en permanence de la réglementation
			1.2	Communiquer sur la mission et sa mise en œuvre par LPME	6	Alimenter la page dédiée à la mission sur le site web LPME, avec mise en valeur des références LPME correspondantes	Lucile	Tous	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actualisations par an
			7	Organiser des "communications" (post LinkedIn, newsletter, vidéo, ...) sur la mission	Lucile	Astrid + tous	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de communications sur un an 	31/12/2025	1 communication minimum par semestre
			8	Réaliser les fiches de références mettant en valeur nos actions liées à notre mission dans les prestations que nous réalisons	Abdoul-Hamid	Lucile + tous	<ul style="list-style-type: none"> Fiches de référence créées 	31/12/2025	5 références établies sous ce format
			9	Faire le bilan des participations à des manifestations concernant l'achat responsable, la SBA et la mission et de nos témoignages auprès des organisations / entreprises du statut de société à mission	Abdoul-Hamid	Tous	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de manifestations / nombre d'organisations ou entreprises auprès desquelles nous avons témoigné 	31/12/2025	1 manifestation minimum par trimestre

ANNEXE 1 - FEUILLE DE ROUTE DE LA MISSION LPME 2025

	OBJECTIFS	ACTIONS	ACTEURS		INDICATEURS	Echéance prévisionnelle	Cibles		
			Référent	Contributeurs					
A M E L I O R E R	2.1	Contribuer au développement territorial	10	Monter en compétence sur les aspects sociaux à prendre en compte dans les marchés publics : susciter un partenariat avec une maison de l'Emploi et partager les connaissances et les actions possibles	Claudette	Loukmane	<ul style="list-style-type: none"> Prise de contact avec un partenaire 	30/06/2025	1 contact pris
	2.2	Contribuer au moindre impact ou à un impact positif sur l'environnement	11	Inviter des parties prenantes extérieures à la réflexion sur notre mission (voire créer un Comité de mission)	Yannick	Agnès	<ul style="list-style-type: none"> Prise de contact avec des parties prenantes potentielles Etablissement du fonctionnement avec ces parties prenantes 	30/06/2025	Contacts pris
			12	Comprendre l'impact de nos activités numériques pour réduire notre bilan carbone	Agnès	Tous		30/06/2025	
				Collecter les retours de nos clients et partenaires sur notre activité / raison d'être			<ul style="list-style-type: none"> Etablissement de la trame de l'enquête de satisfaction Nombre de demandes faites à des client 	Action à reportée	Retour client sur au moins 2 prestations réalisées dans l'année
A C C O M P A G N E R	3.1	Elever les compétences sur l'achat responsable et la SBA	13	Créer un module de formation spécifique sur l'achat durable notamment bilan carbone	Tous		<ul style="list-style-type: none"> Formation proposée à nos clients 	30/06/2025	Programme inscrit au catalogue LPME
	3.2	Faire évoluer la relation acheteur / fournisseur	15	Utiliser les checklists pour faire des recommandations au démarrage de chaque nouveau contrat sur les objectifs de développement durable <i>Pour mémoire: checklists faites en 2022 pour les missions d'AMO auprès des clients publics (action 9 de la 1ère feuille de route) et en 2024 pour les clients privés (action 15 de la feuille de route)</i>	Tous		<ul style="list-style-type: none"> Utilisation des checklists préalable au démarrage de la prestation par les collaborateurs de LPME 	30/06/2025	Checklists utilisées pour les nouveaux clients

ANNEXE 2 - SUIVI DE REALISATION DES ACTIONS

Suivi de réalisation de l'Action 1 : "Alimenter la page dédiée à la SBA et l'achat responsable sur le site web LPME, avec mise en valeur des références LPME correspondantes "

Acteur	Contributeurs	Indicateur	Cible	Résultat	Calcul indicateur	Echéance prévisionnelle
Lucile	Equipe LPME Webmaster	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actualisations par an 	1 actualisation minimum par an	1 actualisation faite	100%	30/06/2025

Suivi de réalisation de l'Action 2 : "Organiser des "communications" (post LinkedIn, Newsletter, vidéo,...) sur l'achat responsable et la SBA"

Lucile	Astrid + Equipe LPME	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de communications par an Nombre d'abonnés à la newsletter LPME 	1 communication minimum par mois 1 000 abonnés à notre newsletter	<ul style="list-style-type: none"> 1 communication par mois dans chaque newsletter + 10 communications LinkedIn 1 013 abonnés à la "Lettre du Stratigien®" 	100% 100%	31/12/2025
--------	----------------------	--	--	--	------------------	------------

Suivi de réalisation de l'Action 3 : "S'approprier le guide méthodologique LPME de l'achat responsable et de la SBA dans la commande publique et l'enrichir au fur et à mesure du REX ; diffuser son contenu en mettant à disposition les outils développés"

Yannick	Equipe LPME	<ul style="list-style-type: none"> Utilisations du guide et de ses outils par les collaborateurs LPME Lancement du Manifeste pour une SBAR autour d'un événement avec l'écosystème 	Appropriation du guide par tous les collaborateurs Programmation de l'évènement	<ul style="list-style-type: none"> Le guide n'est pas utilisé par tous les collaborateurs mais principes diffusés en visio d'équipe Salon des Maires 2025 pour lancement du Manifeste 	80%	31/12/2025
---------	-------------	--	---	---	-----	------------

ANNEXE 2 - SUIVI DE REALISATION DES ACTIONS

Suivi de réalisation de l'Action 4 : "Tester sur un territoire l'étude flash créée dans le cadre de l'action 10 de 2022 (pour évaluer l'impact de la SBA sur un territoire disposer d'indicateurs...)"

Acteur	Contributeurs	Indicateur	Cible	Résultat	Calcul indicateur	Echéance prévisionnelle
Lucile	A déterminer	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'études réalisées 	1 étude réalisée sur 1 territoire	Contact pris mais étude non réalisée	0%	30/06/2025

Suivi de réalisation de l'Action 5 : "Se tenir à jour de la réglementation de l'achat responsable dans la commande publique"

Dimitri	Equipe juridique + Agnès	<ul style="list-style-type: none"> Mise à jour de la carte heuristique créée par LPME sur l'achat responsable Organisation interne robuste pour la veille 	Etre à jour en permanence de la réglementation	Organisation mise en place mais reste à renforcer pour mise à jour du référentiel plus régulièrement	75%	31/12/2025
---------	--------------------------	---	--	--	-----	------------

Suivi de réalisation de l'Action 6 : "Alimenter la page dédiée à la mission sur le site web LPME, avec mise en valeur des références LPME correspondantes "

Lucile	Equipe LPME	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'actualisations par an 	1 actualisation minimum par an	2 actualisations faites	100%	30/06/2025
--------	-------------	--	--------------------------------	-------------------------	------	------------

Suivi de réalisation de l'Action 7 : "Organisation des "communications" (post LinkedIn, newsletter, vidéo, ...) sur la mission"

Lucile	Astrid + Equipe LPME	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de communications par an 	1 communication minimum par semestre	29 communications réalisées sur LinkedIn	100%	31/12/2025
--------	----------------------	---	--------------------------------------	--	------	------------

ANNEXE 2 - SUIVI DE REALISATION DES ACTIONS

Suivi de réalisation de l'Action 8 : "Réaliser les fiches de références mettant en valeur nos actions liées à notre mission dans les prestations que nous réalisons"

Acteur	Contributeurs	Indicateur	Cible	Résultat	Calcul indicateur	Echéance prévisionnelle
Abdoul-Hamid	Equipe LPME	<ul style="list-style-type: none"> Création des fiches de référence 	5 références établies sous ce format	3 références	60%	30/06/2025

Suivi de réalisation de l'Action 9 : "Faire le bilan des participations à des manifestations concernant l'achat responsable, la SBA et la mission et de nos témoignages auprès des organisations / entreprises du statut de société à mission"

Abdoul-Hamid	Equipe LPME	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de manifestations Nombre d'organisations ou entreprises auprès desquelles nous avons témoigné 	1 manifestation minimum par trimestre	Activité régulière	100%	31/12/2025
--------------	-------------	---	---------------------------------------	--------------------	------	------------

Suivi de réalisation de l'Action 10 : "Monter en compétence sur les aspects sociaux à prendre en compte dans les marchés publics : susciter un partenariat avec une maison de l'Emploi et partager les connaissances et les actions possibles"

Claudette	Loukmane	<ul style="list-style-type: none"> Prise de contact avec un partenaire 	1 contact pris	Reporté en 2026	0%	30/06/2025
-----------	----------	---	----------------	-----------------	----	------------

Suivi de réalisation de l'Action 11 : "Inviter des parties prenantes extérieures à la réflexion sur notre mission (voire créer un Comité de mission)"

Yannick	Agnès	<ul style="list-style-type: none"> Prise de contact avec des parties prenantes potentielles Etablissement du fonctionnement avec ces parties prenantes 	Contacts pris	Comité de mission monté avec 1ère réunion en juillet 2025	100%	30/06/2025
---------	-------	--	---------------	---	------	------------

ANNEXE 2 - SUIVI DE REALISATION DES ACTIONS

Suivi de réalisation de l'Action 12 : "Comprendre l'impact de nos activités numériques pour réduire notre bilan carbone"

Acteur	Contributeurs	Indicateur	Cible	Résultat	Calcul indicateur	Echéance prévisionnelle
Agnès	Equipe LPME			Atteint		30/06/2025

Suivi de réalisation de l'Action 13 : "Commercialiser module de formation spécifique sur l'achat durable notamment bilan carbone"

Tous		<ul style="list-style-type: none"> Formation proposée à nos clients 	Programme inscrit au catalogue LPME	Formation proposée aux clients quand opportunité mais pas inscrite au catalogue	50%	30/06/2025
------	--	--	-------------------------------------	---	-----	------------

Suivi de réalisation de l'Action 14 : " Utiliser les checklists pour faire des recommandations au démarrage de chaque nouveau contrat sur les objectifs de développement durable "

Tous		<ul style="list-style-type: none"> Utilisation des checklists préalable au démarrage de la prestation par les collaborateurs de LPME 	Checklists utilisées pour les nouveaux clients	Non réalisé	0%	30/06/2025
------	--	---	--	-------------	----	------------